



Agence canadienne de
développement international

Canadian International
Development Agency

CARAÏBES

STRATÉGIE

(En vigueur en date de 2009)

L'ACDI procède à une revue de toutes les stratégies périodiquement et peut les modifier pour refléter l'évolution des priorités ou des circonstances.

Agence canadienne de développement international
200, promenade du Portage
Gatineau (Québec)
K1A 0G4
Tél.: (819) 997-5006
Sans frais : 1-800-230-6349
Télécopieur : (819) 953-6088
(Pour les malentendants et les personnes atteintes
de troubles de la parole (ATS) seulement: (819) 953-5023
Sans frais pour les malentendants et les personnes atteintes
de troubles de la parole (ATS) seulement : 1-800-331-5018)
Courriel : info@acdi-cida.gc.ca

Canada 

STRATÉGIE- 2009 CARAÏBES

1. Contexte du développement

Contexte actuel

- Les 14 pays de cette région, dont 11 sont des petites îles, regroupent une population de 6,7 millions. Ils ont des économies peu diversifiées, ne profitent pas d'économie d'échelle et sont en concurrence l'un avec l'autre pour le tourisme, qui compte pour 20 % du produit intérieur brut (PIB) et 34 % des emplois dans la région.
- Ces pays demeurent fortement endettés; la dette publique, qui s'élève en moyenne à 85 % du PIB (Fonds monétaire international [FMI] 2008), augmente les risques d'instabilité macro-économique. Le fardeau élevé du service de la dette freine déjà la croissance économique.
- L'intégration régionale demeure essentielle pour parvenir à un développement durable dans les petits pays des Caraïbes. Cette intégration ne progresse pas rapidement, particulièrement en cette période de crise économique.
- Le crime, transnational et largement lié au commerce de la drogue, reste une préoccupation majeure dans toute la région. Il attire les jeunes mécontents et désœuvrés (47 % de la population a moins de 24 ans), et constitue un obstacle aux investissements et à la croissance économique.
- Dans l'ensemble, les gouvernements sont politiquement stables, et comptent une longue tradition d'élections démocratiques. La corruption varie, selon l'index des perceptions de la corruption de Transparency International, de 7,1 à Sainte-Lucie, à 2,6 au Guyana. La capacité des institutions régionales et des gouvernements nationaux demeure faible.
- La région est située dans un corridor d'ouragans qui drainent les finances publiques et sapent la capacité du secteur privé de soutenir les investissements et la croissance. La région est 12 fois plus sujette aux catastrophes naturelles que la moyenne mondiale.
- Aux niveaux nationaux, les progrès vers les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) varient, mais dans l'ensemble, la région a fait des avancées considérables. Elle est en retard à l'égard de la mortalité maternelle, et progresse peu en ce qui a trait à la viabilité environnementale. Au chapitre du développement humain, le rendement de la région est satisfaisant, l'index de développement humain varie de 0,736 en Jamaïque à 0,892 à la Barbade.
- Le Canada et le CARICOM (un regroupement de pays dans les Caraïbes) négocient un accord de libre-échange, pour lequel la région demandera une assistance technique. Les échanges commerciaux entre le Canada et le CARICOM ont plus que doublé dans la dernière décennie, passant de 1 milliard de dollars à 2,5 milliards de dollars. Un accord élargirait l'accès aux pays du CARICOM aux marchés canadiens et attirerait les investissements canadiens dans la région. En outre, les banques canadiennes jouent un rôle de premier plan dans la région.
- La crise économique mondiale a affecté des secteurs clés de l'économie des Caraïbes (le tourisme et l'exportation de produits de base). Les transferts de fonds provenant des travailleurs à l'étranger, qui représentent, selon les pays, de 8 % à plus de 20 % du PIB, sont à la baisse. Les gouvernements doivent affronter de graves difficultés financières et coupent dans les dépenses publiques. Les investissements du secteur privé et les apports de capitaux externes sont également en déclin. La croissance économique pour presque tous les pays sera de zéro ou négative, et elle pourrait avoir comme conséquence une hausse du chômage, des inégalités et de la criminalité. Les pertes d'emplois pourraient mener à une croissance du secteur informel et à de l'insécurité dans ce secteur.
- Les pays n'ont toujours pas établi de réponse ou de stratégie régionale à l'égard de la crise mondiale.

Contexte lié à l'efficacité de l'aide

- Prise en charge locale et alignement :
 - Les stratégies de développement des pays ne sont généralement pas exhaustives et leur mise en œuvre est restreinte par le manque de capacité.
 - L'harmonisation des donateurs progresse grâce des initiatives modèles dans les domaines de la gestion des catastrophes, du commerce, de la concurrence et de la gestion des finances publiques, dans lesquels l'ACDI joue un rôle dominant.
 - La coordination des donateurs demeure forte grâce à des groupes de travail sectoriels actifs. L'ACDI a lancé et préside le groupe de donateurs en matière de gestion des finances publiques. Le financement que l'ACDI verse pour le renforcement de la capacité de gestion des finances publiques

STRATÉGIE- 2009 CARAÏBES

complète les efforts de l'Union européenne et des institutions financières internationales. Le Canada dirige également le groupe de donateurs en matière de gestion globale des catastrophes.

2. Besoins prioritaires et valeur ajoutée de l'action du Canada

- Le CARICOM encourage une plus grande coopération et harmonisation régionales. Toutefois, les 14 pays ne possèdent pas de plan de développement intégré régional exhaustif.
- L'ACDI travaille de manière consultative avec les gouvernements et les partenaires locaux et canadiens pour aborder les objectifs de développement suivants :
 - **Développement humain** : Le manque de perspectives économiques a entraîné une migration de la main-d'œuvre éduquée et qualifiée vers l'étranger. Les plans de l'ACDI prévoient des activités de formation en compétences professionnelles, d'éducation supérieure au moyen de l'apprentissage à distance ainsi que de formation spécialisée en gestion et en affaires afin d'augmenter la productivité et la capacité concurrentielle.
 - **Croissance économique et durabilité** : Les programmes de l'ACDI visent à régler la vulnérabilité économique et l'endettement élevé en offrant du soutien pour une gestion efficace des ressources publiques (dette, finances publiques) afin de créer une situation financière stable; et en faisant la promotion de l'entrepreneuriat et de l'expansion des marchés dans le but de générer des emplois.
 - **Stabilité et sécurité** : La programmation de l'ACDI vise tout d'abord à faire avancer la primauté du droit et à renforcer les institutions juridiques afin de contrer les menaces issues de la criminalité et des activités économiques parallèles illégitimes en hausse qui nuisent à la croissance économique et à la stabilité sociale. En deuxième lieu, les initiatives de l'ACDI renforcent les capacités régionales pour une gestion efficace des interventions dans le cas des catastrophes naturelles qui freinent les perspectives de croissance et en gérer les effets.
 - **Gouvernance** : L'ACDI abordera le problème de la gouvernance au niveau régional et préconisera le renforcement de la gouvernance dans tous ses programmes.
- **Politique étrangère du Canada** : Le programme de l'ACDI correspond étroitement à la Stratégie des Amériques et donne suite à l'engagement de 600 millions de dollars du Canada à l'égard des Caraïbes.
- **Approche pangouvernementale** : Le programme de l'ACDI complémentaires aux efforts du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI) pour négocier un accord de libre-échange. L'ACDI consulte régulièrement le MAECI, et prévoit la participation de plusieurs autres ministères du gouvernement canadien dans sa programmation actuelle et à venir.
- **Égalité entre les femmes et les hommes** : Les femmes continuent d'avoir moins accès que les hommes aux ressources et aux emplois productifs. L'ACDI vise à renforcer le rôle des femmes dans l'économie, afin qu'elles puissent contribuer à la croissance économique et en profiter. Les niveaux de violence conjugale et de violence fondée sur le sexe sont substantiels dans la région. Le programme élabore une stratégie pour découvrir des approches qui intègrent l'égalité entre les femmes et les hommes.
- **Environnement** : La région est très vulnérable aux effets des changements climatiques et aux catastrophes naturelles. La programmation de l'ACDI renforce la capacité pour mieux atténuer les effets de ces catastrophes.

3. Orientation stratégique

- Le programme pour les Caraïbes vise à promouvoir un environnement prévisible et favorable à la croissance économique par l'entremise d'une augmentation de l'efficacité des secteurs public et privé, du rehaussement de la sécurité grâce à la primauté du droit et d'une meilleure gestion en matière de catastrophes naturelles.
- La stratégie des Caraïbes a été resserrée pour se concentrer sur deux approches thématiques étroitement liées : **croissance économique** et **sécurité**, incluant les catastrophes naturelles.
- **Priorités thématiques du gouvernement du Canada** : Dans l'année à venir, l'ACDI donnera suite de la manière suivante aux priorités thématiques du gouvernement du Canada :
 - **Croissance économique** : La majorité des initiatives prévues de l'ACDI servent à renforcer la croissance économique et le développement du secteur privé, y compris la gestion macroéconomique et financière.

STRATÉGIE- 2009 CARAÏBES

- o **Sécurité alimentaire** : Les autres donateurs et institutions joueront un rôle de premier plan pour fournir du soutien sous diverses formes à l'agriculture dans la région.
- o **Enfants et jeunes** : L'ACDI lancera un projet de développement de compétences professionnelles afin de soutenir la croissance économique et former des jeunes pour des emplois dans l'économie régionale.
- La programmation dans la région sera réalisée de manière à renforcer l'intégration des Caraïbes comme fondement indispensable pour faire avancer le développement national et régional.
- Le repositionnement de la région des Caraïbes afin qu'elle puisse générer une croissance économique durable est la clé d'une prospérité, d'une sécurité et d'une stabilité sociale à long terme dans la région.
- Afin de favoriser la **croissance économique**, l'ACDI sera attentive à établir un environnement financier stable grâce au renforcement de la gestion des ressources financières publiques au moyen de la formation de 350 employés du ministère des Finances et des banques centrales; et au renforcement de la gestion de la dette par l'entremise de l'établissement de politiques et de procédures dans les 14 pays; l'élargissement de l'accès à l'enseignement des compétences professionnelles pour les jeunes et la préparation des citoyens à une économie mondiale compétitive par l'entremise d'établissements d'enseignement et de formation technique et professionnel; l'accroissement de la productivité d'au plus 300 petites et moyennes entreprises pour les marchés régionaux et mondiaux; la promotion de partenariats public-privé qui génèrent des emplois et qui attirent des investissements pour la croissance.
- Pour rehausser la **sécurité**, l'ACDI cherchera à faire avancer la primauté du droit et à renforcer les institutions juridiques dans le but de contrer la hausse de la criminalité qui menace la capacité de l'État de maintenir la loi et l'ordre et la sécurité des personnes; et à créer un environnement propice pour le commerce, les échanges et les investissements. Des efforts viseront aussi à renforcer la gestion et la capacité d'intervention en matière de catastrophes naturelles dans 56 collectivités ainsi que pour consolider les mécanismes de coordination régionale pour les catastrophes naturelles, réduisant ainsi la vulnérabilité et l'insécurité.

4. Plan de programmation de l'ACDI

- **Dialogue sur les politiques** : En tant que grand donateur bilatéral dans la région, l'ACDI favorise la coopération et l'harmonisation dans toutes ses activités. Avec le Royaume-Uni, le Canada est le principal actionnaire de la Banque de développement des Caraïbes (BDC). Par son influence stratégique, le Canada encourage la BDC à renforcer son rôle de leadership dans l'intégration régionale, la coordination des donateurs, la gestion axée sur les résultats et l'intégration de la question de l'égalité entre les sexes. L'ACDI prendra une part active dans le volet coopération de l'accord de libre-échange à venir. L'ACDI est un donateur important du Centre régional d'assistance technique pour les Caraïbes (CARTAC), un programme dirigé par le Fonds monétaire international (FMI) qui vise à renforcer la gestion des finances publiques, et qui constitue une priorité clé pour les gouvernements de la région. L'ACDI a mis sur pied et préside le groupe de donateurs en lien avec la gestion des finances publiques.
- **Réduction de la pauvreté** : Les inégalités dans les revenus sont fortement présentes dans toute la région, allant d'un coefficient de Gini de 0,35 à la Dominique à 0,56 à Saint-Vincent-et-les-Grenadines. La pauvreté, telle que déclarée par les pays eux-mêmes, varie énormément, d'un faible 13,9 % dans la population totale de la Barbade, à un sommet de 69 % au Suriname. Un secteur privé compétitif qui génère des emplois et qui reçoit l'appui d'institutions publiques régionales fortes, capables de gérer efficacement les finances publiques et la dette, de renforcer les ressources humaines et de faire avancer la primauté du droit est l'un des facteurs clés pour réduire la pauvreté et les inégalités par l'entremise d'une croissance économique durable.
- **Direction générale des partenariats avec les Canadiens (DGPC)** : En 2008-2009, la DGPC a réalisé approximativement 4 millions de dollars de programmation (estimations provisoires) dans la région des Caraïbes par l'entremise de 36 partenaires canadiens. Au cours de la période allant de 2004 à 2009, les partenaires de la DGPC ont principalement travaillé à renforcer la capacité des organisations de la société civile, des groupes de citoyens locaux et des collectivités marginalisées. Les partenaires clés dans le secteur volontaire comprennent l'Association des universités et collèges du Canada, CUSO, la Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants, et l'Association des coopératives du Canada. La programmation a été réalisée en majorité en Jamaïque et au Guyana.
- **Direction générale des programmes multilatéraux et mondiaux (DGPMM)** : Par l'entremise du financement de base qu'il verse aux institutions, le Canada contribue aux résultats de développement

STRATÉGIE- 2009 CARAÏBES

dans les Caraïbes. En 2007-2008, ce financement s'élevait à 14 millions de dollars. Les principales institutions qui en bénéficient sont entre autres la BDC, le Groupe de la Banque mondiale, la Banque interaméricaine de développement (BID), le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et le FMI. La DGPMM contribue aussi activement à fournir de l'aide humanitaire et des secours. La **BDC** est une institution importante de développement dans la région, y compris à Haïti, et joue un rôle actif dans les secteurs d'intérêts canadiens, dont en gestion économique, en développement du secteur privé, en éducation et formation, et en gestion des catastrophes. Le Canada verse 70,34 millions de dollars sur quatre ans au Fonds de développement spécial de la BDC. La **Banque mondiale** fait porter sa programmation sur le transport, l'administration publique (incluant la gestion des finances publiques) et l'éducation. La **BID** joue un rôle de leadership dans la coordination des activités du secteur privé dans la région. Elle soutient l'administration publique, les infrastructures publiques et la concurrence dans le secteur privé. Le **PNUD** exerce son leadership dans la coordination des donateurs dans les Caraïbes. Il réalise des programmes liés aux réformes du secteur public, à la criminalité, aux élections, à la gestion des risques de catastrophes et au VIH/sida. Le **FMI** joue un rôle prépondérant pour soutenir les gouvernements gravement endettés grâce à une gestion des finances et de la dette.

- **Efficacité de l'aide** : La programmation de l'ACDI, mise en œuvre par l'entremise d'institutions régionales, soutiendra un meilleur alignement, renforcera la capacité, favorisera une meilleure intégration et permettra de réaliser des économies d'échelle, des activités qui sont impossibles à réaliser à l'échelle nationale. L'Union européenne (secteurs multiples), le ministère du Développement international du Royaume-Uni (DFID) (sécurité et commerce) et l'Agence américaine pour le développement international (USAID) (VIH/sida et secteur privé) sont les autres principaux donateurs dans la région. L'ACDI continuera d'obtenir le concours de consultants et d'organisations de la région à titre de partenaires de mise en œuvre. Elle fera la promotion de l'harmonisation, p. ex. contribuer avec plusieurs autres donateurs au Mécanisme d'assurance contre les risques liés aux catastrophes dans les Caraïbes, un mécanisme de financement commun dirigé par la Banque mondiale, qui est le premier et l'unique fonds multi-pays sur les risques de catastrophes. L'ACDI explore de nouvelles façons de faire participer la diaspora des Caraïbes au Canada, par exemple, pour discuter de la programmation, des défis liés aux transferts de fonds et des possibilités de partenariats public-privé.
- **Modalités des programmes** : La majorité de la programmation est réalisée par l'entremise du mécanisme bilatéral réactif afin de répondre aux besoins qui ont été déterminés par les partenaires au Canada et dans la région.

Budget d'aide bilatérale recommandé:

- **2009-2010** : 45 M\$
- **2010-2011** : 55 M\$
- **2011-2012** : 55 M\$

5. Détermination des résultats et des risques

La programmation de l'ACDI a comme résultat final escompté une communauté des Caraïbes mieux intégrée et plus prospère, capable de générer et de soutenir une croissance économique durable ainsi que de procurer à ses citoyens de la prospérité et de la sécurité. Dans ce but, il faudra augmenter la responsabilisation et l'efficacité des institutions publiques, renforcer l'entrepreneuriat et l'accès aux marchés, faire avancer la primauté du droit et fournir du soutien pour mieux gérer et renforcer la résilience aux catastrophes naturelles.

Résultats :

Croissance économique : Institutions publiques responsables; entrepreneuriat et accès aux marchés

Résultats intermédiaires escomptés :

- Renforcement des institutions publiques pour une meilleure gestion des finances publiques, de la vérification et de la dette.

STRATÉGIE- 2009 CARAÏBES

- Renforcement de la capacité régionale pour doter les jeunes et les citoyens des compétences professionnelles nécessaire pour occuper un emploi sur un marché mondial concurrentiel.
- Renforcement de la productivité des petites et des moyennes entreprises pour les marchés régionaux et mondiaux.
- Établissement de partenariats public-privé productifs pour générer des emplois et de la croissance.

Résultats et extrants immédiats escomptés :

- Au total, 350 employés des ministères des Finances et des banques centrales sont formés en gestion des finances publiques.
- Politiques et procédures nationales pour la gestion de la dette établies dans 14 pays.
- Des établissements régionaux d'enseignement et de formation technique et professionnelle sont renforcés et offrent aux jeunes de toute la région des programmes d'acquisition de compétences professionnelles adaptées au marché.
- Des institutions régionales sont renforcées pour offrir de l'éducation supérieure, en affaires et en gestion.
- Les capacités techniques et les capacités en matière de planification, de finances et de gestion d'au plus 300 petites et moyennes entreprises sont renforcées.
- Des investissements conjoints public-privé sont faits dans quatre projets d'infrastructure matérielle et des prêts sont accordés à des micro-entreprises et à des petites et moyennes entreprises pour la création d'emplois et la croissance.

Sécurité : Primauté du droit et préparation aux catastrophes

Résultats intermédiaires escomptés :

- Renforcement de la primauté du droit et des institutions juridiques pour lutter contre le crime et les économies parallèles illégales, dans le but d'encourager un environnement propice à la croissance, aux investissements et à la stabilité sociale.
- Renforcement de la capacité régionale pour une intervention efficiente en cas de catastrophe naturelle et ce, dans le but de réduire la vulnérabilité.

Résultats et extrants immédiats escomptés :

- Des réformes des institutions et des processus juridiques et judiciaires sont entreprises afin de lutter contre le crime organisé et de protéger les jeunes à risque.
- La capacité d'instaurer des lois pour favoriser un environnement prévisible pour les affaires, le commerce et les investissements est renforcée.
- Vingt palais de justice dans 6 pays sont rénovés ou construits.
- Les mécanismes régionaux de coordination en cas de catastrophes naturelles sont renforcés.
- En tout, 56 collectivités sont formées à la préparation aux catastrophes et à la gestion des interventions.

Risques

Parmi les principaux risques :

Risques liés à la situation sociopolitique, à la stabilité, à la sécurité, à l'économie, aux conflits et à la gouvernance :

- Sécurité : Il se peut que le risque associé au crime organisé et à la violence (commerce de la drogue et des armes légères) ne diminue pas et s'aggrave. Mesure d'atténuation : L'ACDI proposera des programmes de réformes juridiques et judiciaires, de formation pour les policiers et d'enseignement des compétences professionnelles aux jeunes.
- Situation de la dette : La crise économique pourrait compliquer la gestion de la dette compte tenu de la baisse des revenus et des apports de capitaux. Mesure d'atténuation : Le FMI, à qui le Canada a récemment versé 10 milliards de dollars, travaillera avec la région pour répondre à ce défi. L'ACDI aide aussi à gérer la dette.

Catastrophes naturelles :

- Grande vulnérabilité aux catastrophes naturelles : Une augmentation marquée de la fréquence et de l'ampleur des catastrophes naturelles au cours des deux dernières décennies peut nuire aux efforts de

STRATÉGIE- 2009 CARAÏBES

développement et aux investissements. Mesure d'atténuation : La programmation de l'ACDI vise à augmenter la capacité des organisations régionales, des gouvernements nationaux et des collectivités de prévoir les catastrophes naturelles, d'intervenir et d'en gérer les effets.